



35, rue de l'Eglise
57920

☎ 03 82 83 51 34

✉ mairiebuding@wanadoo.fr

AVIS

Buding, le 15 / 10 / 2026

La liste des assujettis à la répartition du produit de la location de la chasse communale pour l'exercice 2026 est consultable en mairie pendant les heures d'ouverture au public.

Les propriétaires fonciers ayant des modifications de surface à signaler sont priés de les communiquer en mairie pendant les heures d'ouverture et ce **avant le 14 / 11 / 2026**.

Après cette date, plus aucune réclamation ne sera prise en considération pour l'année en cours.

Le Maire,
Alex GUTSCHMIDT

